

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0554 du 03/02/2017

Arrêté du 24 janvier 2017

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES
DE CLASSE NORMALE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale.

Date d'application : 01/04/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES
PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie
et des Finances

ARRÊTÉ

portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :



Article premier : l'inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale dont le nom suit est affectée dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Grade Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
SYLVIE	FRADOIS	158335	IDIV CN 3 16/11/2016	DDFIP DES HAUTS-DE-SEINE NEUILLY-SUR-SEINE	SERVICES CENTRAUX BUREAU DIE-1A	01/04/2017

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 24/01/2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFIP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	